

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



**CIRCULAIRE 216-21**  
**Le 22 décembre, 2021**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL**  
**Voyager Digital Ltd. (VOYG)**  
**Changement de CUSIP**

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que le CUSIP de Voyager Digital Ltd. changera.

À l'ouverture des marchés le 23 décembre 2021, la société va transiger sous le nouveau CUSIP.

**CDCC - Détails du rajustement:**

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur Voyager Digital Ltd. seront rajustées comme suit

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR :** 23 décembre 2021
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR :** Inchangé
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions de Voyager Digital Ltd.
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **CUSIP :** 92919V 40 5
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE :** Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR  
OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU  
PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
Directeur, opérations de négociation des produits dérivés